

Compte rendu du CSA EA du 18 novembre 2025

FOEA était représentée par Nicolas Gilot, élu.

FOEA a fait une déclaration liminaire [ici](#)

La séance était présidée par Luc Maurer (DGER adjoint) qui dans un premier temps répond à certains éléments des déclarations liminaires des OS.

- ***Intimidation d'un président de CA qui fait annuler (l'association s'est retirée) une intervention d'une association dans le lycée des Vaseix :***

La DGER va rediffuser prochainement des éléments d'information afin de rappeler les procédures à suivre dans ce type de situation. Il est important que chacun en soit conscient. Cela s'intègrera dans la mise à jour du guide des administrateurs.

- ***Concernant les Bachelors :***

Il y a un enjeu important. Ce diplôme doit rester porté conjointement par les équipes pédagogiques et techniques. L'objectif est de garantir que 300 heures d'enseignement puissent être assurées par les enseignants de l'enseignement technique. Une réflexion de fond est engagée, mais elle ne pourra être pleinement aboutie pour la rentrée 2026. Le dispositif reste pourtant politiquement soutenu. La première année de mise en œuvre implique nécessairement des ajustements en cours de route. Néanmoins, le processus d'accréditation reste le garde-fou essentiel : rien n'ouvrira sans cette validation. Une mise à jour du calendrier d'accréditation sera diffusée. La circulaire a été publiée récemment ; le processus d'actualisation devrait intervenir en février.

- ***Agents contractuels de direction***

Concernant le reclassement des agents, au 30 octobre, 145 dossiers étaient à traiter. 92 avaient été mis en discussion, 42 signés par les deux parties, et 39 finalisés. Les premières mises en paye auront lieu fin novembre et début décembre. Certains dossiers plus complexes nécessiteront plus de temps.

Début de l'ordre du jour.

1. Présentation des effectifs d'élèves au 1er octobre 2025

L'enseignement agricole, fort de 800 lycées agricoles publics et privés répartis sur l'intégralité du territoire métropolitain et ultramarin, et de 16 écoles de l'enseignement supérieur, recrute chaque année davantage d'apprenants, de la 4e aux diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et paysagiste. Après une période de baisse (entre 2013 et 2019), les effectifs progressent de manière constante et sans interruption depuis 7 ans, portant une évolution de + 8 % depuis 5 ans et + 6 % sur 10 ans.

FOEA se réjouit de ces progressions mais estime qu'il est temps que cela se traduise vraiment dans les DGH des établissements.

3. Bilan de la session d'examen 2025

Présentation par le BEX (Bureau des Examens) : 54 877 candidats inscrits en 2025, dont 47% en bac pro, 25% en BTSA, 18% en CAP et 10% en Bac Techno. Parmi ces candidats on enregistre 10 687 aménagements (chiffre en progression chaque année). Il faut noter qu'entre les inscrits et les présents, il y a un différentiel de 1800 jeunes.

Les taux de réussite dépassent les 95% pour CAP_A et Bac Techno, atteignent presque 90% pour les Bac pro, les BTSA ne sont qu'à 78%.

FOEA note que les aménagements sont en augmentation pour les examens mais ces derniers sont laissés à la responsabilité des équipes éducatives tout au long de l'année sans moyens dédiés.

4. Communication : bilan année scolaire 2024/2025 et actions prévues

Présentation par la DGER :

La mise en place d'un Programme National d'Orientation et de Découverte des métiers du vivant (PNOD) est une des dispositions de la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture.

Les différentes actions de ce programme seront déployées au 1^{er} semestre 2026 avec pour objectif central de renforcer l'attractivité afin de répondre aux besoins de renouvellement des générations dans tous les métiers du vivant, et tout particulièrement dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Il constitue un des outils majeurs pour atteindre les objectifs fixés par la loi :

A l'horizon 2030, accroître significativement le nombre de personnes formées aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire et aux métiers de la formation et du conseil qui accompagnent les actifs dans ces secteurs :

- *Augmenter de 30 % par rapport à 2022 le nombre d'apprenants dans les formations de l'enseignement agricole technique qui préparent aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;*
- *Augmenter de 75 % par rapport à 2017 le nombre de vétérinaires formés en France ;*
- *Augmenter de 30 % par rapport à 2017 le nombre d'ingénieurs agronomes formés.*

Les « métiers du vivant » recouvrent tous les domaines de métiers auxquels l'ensemble des formations de l'enseignement agricole prépare : métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la nature, de l'aquaculture, du paysage ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et autres métiers dans les domaines des services, du développement et de l'animation des territoires ainsi que de la gestion de l'eau et de l'environnement.

Les actions du PNOD ont l'ambition de mieux faire connaître et valoriser, à la fois les métiers du vivant et les formations déployées par les établissements de l'enseignement agricole.

Elles concernent l'enseignement agricole technique et supérieur, public et privé.

Au-delà de l'objectif central de renforcer l'attractivité des métiers et des formations, le PNOD contribuera aussi à d'autres objectifs : promouvoir la découverte concrète et pragmatique de l'agriculture au service de la réconciliation entre agriculture et société, à accompagner les adultes en reconversion, à favoriser la mixité en renforçant l'accueil des femmes en agriculture, notamment par l'apprentissage...

5. Présentation DGH.

Le Budget prévoit au programme 143 (enseignement) +40 ETP que la DGER a répartis en 5 ETP pour les Bachelors, 5 pour les agences comptable, 5 pour renforcer l'inspection des établissements privés, 11 ETP pour l'enseignement privé et 14 ETP pour l'enseignement public.

La nouvelle méthode de calcul de répartition de la DGH par région repose essentiellement sur deux critères, la variation des effectifs sur 3 ans et la DGH moyenne par élève avec une cible de 78h/élève. Quelques régions dérogent à cette cible du fait de leurs caractéristiques (taille, insularité, environnement fort du privé...). Le détail de cette notification de dotation a été faite aux DRAAF DAF ce lundi 17 novembre.

	DGH25 notifiée	DGH25 complétée pour ajustement	élèves RS25	élèves RS22	Variation annuelle moyenne sur 3 ans	en %	DGH/élève	DGH Pivot ou cible	DGH notifiée 2026	Variation 25/26	En %	En ETP
Auvergne-Rhône-Alpes	663 334	663 334	8 974	8 850	41	0,47%	73,9	78	667 935	4 601	0,7%	7,1
Bourgogne-Franche-Comté	401 519	401 519	5 055	5 128	-24	-0,47%	79,4	78,0	399 769	-1 750	-0,4%	-2,7
Bretagne	244 160	244 160	2 985	3 040	-18	-0,60%	81,8	80,0	244 160	0	0,0%	0,0
Centre-Val de Loire	259 144	259 516	3 314	3 296	6	0,18%	78,3	78,0	259 577	61	0,0%	0,1
Grand Est	395 780	395 780	5 093	5 043	17	0,33%	77,7	78,0	396 622	842	0,2%	1,3
Hauts-de-France	278 931	279 249	3 520	3 465	18	0,53%	79,3	78,0	279 262	13	0,0%	0,0
Île-de-France	89 621	89 621	1 072	1 065	2	0,22%	83,6	80,0	89 621	0	0,0%	0,0
Normandie	270 583	271 811	3 628	3 487	47	1,35%	74,9	78,0	274 662	2 851	1,0%	4,4
Nouvelle-Aquitaine	725 140	727 940	9 106	9 121	-5	-0,05%	79,9	78,0	725 180	-2 760	-0,4%	-4,3
Occitanie	648 514	648 514	8 461	8 634	-58	-0,67%	76,6	78,0	648 514	0	0,0%	0,0
Pays de la Loire	275 416	275 416	3 564	3 536	9	0,26%	77,3	78,0	276 142	726	0,3%	1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	248 233	248 702	3 533	3 152	127	4,03%	70,4	78,0	252 433	3 731	1,5%	5,8
Corse	31 700	31 951	270	258	4	1,55%	118,3	100,0	31 951	0	0,0%	0,0
Guadeloupe	26 461	26 461	253	335	-27	-8,16%	104,6	100,0	26 461	0	0,0%	0,0
Guyane	30 754	30 754	247	339	-31	-9,05%	124,5	100,0	30 754	0	0,0%	0,0
La Réunion	40 962	40 962	471	468	1	0,21%	87,0	90,0	41217	255	0,6%	0,4
Martinique	39 932	39 932	403	404	0	-0,08%	99,1	100,0	39 968	36	0,1%	0,1
Mayotte	30 005	30 005	480	451	10	2,14%	62,5	80,0	30 455	450	1,5%	0,7
Nouvelle-Calédonie	27 696	27 696	350	324	9	2,67%	79,1	80,0	27 696	0	0,0%	0,0
Polynésie Française	22175	22175	223	223	0	0,00%	99,4	100,0	22 192	17	0,1%	0,0
Wallis et Futuna	8 478	8 478	81	79	1	0,84%	104,7	100,0	8 478	0	0,0%	0,0
Total	4 758 538	4 763 976	61 083	60 698	128	0,21%			4 773 049	9 073	0,2%	14

FOEA se félicite de ces 14 ETP supplémentaires mais on est très loin de compenser les 20 ETP perdus en 2025 et les diminutions accumulées depuis plusieurs années alors que les effectifs progressent.